



Vivian Lausier, Président de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction

Congrès de la FEGC à Batibouw Permis d'urbanisme 2.0

Le permis d'urbanisme est le sésame de la construction. Encadrant le projet constructif, il structure, organise et coordonne le déploiement territorial de nos villes et communes. Dans un monde digital, face au défi de l'accessibilité aux logements, nos pouvoirs publics sont ainsi des acteurs centraux du développement économique et environnemental. Force est cependant de constater que la lisibilité et la durée des procédures de permis comportent de nombreux aléas.

Face à ces constats, l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier (UPS), la Fédération des Développeurs - Constructeurs de Logements (FDCL) et la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC) ont joint leurs forces et lancé le débat lors du congrès de la FEGC qui s'est tenu mercredi 25 mars dernier à Batibouw, avec comme thème central « *Permis d'urbanisme 2.0 : en route vers une procédure simplifiée, digitalisée et plus rapide* ».



Pascal Smet, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine

Le congrès fut ouvert par Vivian Lausier, Président de la FEGC, suivi d'un exposé sur l'impact économique de la politique des permis d'urbanisme par le Dr Geert Goeyvaerts, Chercheur Postdoctoral à la faculté d'économie de l'Université catholique de Louvain. Par la suite, le Directeur général de la FEGC, Patrice Dresse, a pris la parole pour évoquer des propositions concrètes dans le but de réformer les procédures de permis d'urbanisme.

Les deux présentations ont été suivies d'un débat auquel ont participé Olivier Carrette (CEO de l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier), Louis Amory (Président de la Fédération des Développeurs-



Constructeurs de Logements), Boryana Nikolova (Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale - Brulocalis), Benoît Renier (Chef de cellule Recours & Aménagement du territoire, Cabinet du Ministre Willy Borsus), Jan Ghysels (Spécialiste en droit administratif et constitutionnel, cabinet d'avocats Janson) et Maïté Bultheel (Conseillère juridique, Cabinet du Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden).

Le congrès s'est achevé avec un discours de Pascal Smet, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine. ■



Inauguration du nouveau siège social de **Willy Naessens Swimming Pools**



Dr. Geert Goeyvaerts,
Chercheur Postdoctoral
à la faculté d'économie
de l'Université catholique
de Louvain



Le 2 juin dernier, Willy Naessens, Bavo Nachtergaele et Patrice Dresse, Directeur de la Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et Bien-Être, ont inauguré le nouveau siège social de Willy Naessens Swimming Pools à Audenarde !



Patrice Dresse, Directeur général de la Fédération
des Entrepreneurs Généraux de la Construction



Ce nouveau bâtiment met l'accent sur le confort des employés et des clients. Il est adapté à toutes les nouvelles normes en matière d'isolation, de chauffage et de ventilation. Une grande attention a également été accordée à l'ergonomie. Chez Willy Naessens Swimming Pools, la numérisation a été poussée dans presque tous les domaines, comme l'accueil digital, le showroom numérique, la boutique en ligne ...



Avec ce nouveau siège social, l'entreprise est prête pour l'avenir ! ■